



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 08 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, Le huit du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.	
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024	Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.	
VOTE	Abstention /	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
	Contre /	
	Pour 11	

DELIBERATION 2024-09

Financement de la contribution 2024 au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey-Le-Château

Le Maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2024 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural et invite le Conseil à délibérer.

VU l'état des finances communales et selon son engagement,

CONSIDERANT que les dépenses de fonctionnement du Syndicat pour Offlanges s'élèvent à **1 062.45€**

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **DECIDE** d'assurer le financement de la **participation globale 2024 incombant à la commune par une somme de 1 062.45 €** directement financée à l'aide de ressources générales non fiscales. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

